



Agglomération
PROVENCE VERTE

Direction Transports et Mobilité

N/Réf : 2025/02-D-1226
Affaire suivie par : Magali DJELOUAH
☎ 06 07 64 27 82
✉ mdjelouah@caprovenceverte.fr

Objet : Avis sur le Plan de Mobilité arrêté de la CASSB

Monsieur le Président,

Vous avez informé l'Agglomération Provence Verte de la démarche d'élaboration du Plan de Mobilité (PDM) de la Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume (CASSB), qui définit la politique globale de votre territoire intercommunal en matière de mobilité, pour une période de 10 ans et nous vous en remercions.

Dans ce cadre, vous sollicitez l'avis de l'Agglomération sur le Plan de Mobilité arrêté en tant que personne publique associée, conformément à la réglementation en vigueur.

Par le présent courrier, je vous informe que l'Agglomération Provence Verte émet un avis favorable, sous réserve du respect des obligations légales dans tous les domaines concernés par ce plan de mobilité (environnement, urbanisme, etc.).

Votre plan de mobilité s'inscrivant dans de nombreuses actions similaires à celles de l'Agglomération Provence Verte, Madame DJELOUAH, Directeur des Transports et de la Mobilité se tient à votre disposition et celle de vos services dans le cadre du déploiement du plan d'action pour toute réflexion sur des actions collaboratives.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes salutations distinguées.

Brignoles, le 24 FEV. 2025

Monsieur Didier BREMOND
Président de l'Agglomération Provence Verte
Vice-Président du Conseil Départemental du Var
Maire de Brignoles

A

Monsieur Jean-Paul JOSEPH
Président
Communauté d'Agglomération Sud Sainte Baume
155, avenue Henri JEANNEAU
83740 LA CADIERE D'AZUR

Secrétariat général n° 663

Information	
JRS	✓
DGS	✓
CASB	✓



Didier BREMOND